



Je suis diplômé BF1

■ Avec mon diplôme j'obtiens l'équivalence automatique des diplômes :

- Animateur jeunes
- Entraîneur jeunes dans l'option de mon choix.

■ Mes obligations au cours des 3 prochaines années :

- Je dois suivre une formation au PSC1 si je ne suis pas titulaire de cette qualification.
- Je dois suivre une formation continue au minimum tous les trois ans : un des modules de la formation initiale ou une autre formation thématique validée par la FFC.

■ Les conseils en terme de formation continue à suivre à court terme :

- Vous pouvez suivre le module d'activité de votre discipline (VTT,CT,BMX) .

Certains contenus de formation abordés dans ce module ne vous ont pas été présenté en BF1. Vous avez suivi le BF1 qui est une formation très transversale, c'est pourquoi il serait intéressant de suivre cette formation plus spécialisée dans votre discipline de prédilection.



Je suis diplômé BF2

- **Avec mon diplôme j'obtiens l'équivalence automatique des diplômes :**
 - Animateur jeunes
 - Entraîneur jeunes dans l'option identique à mon BF2
 - Entraîneur club

- **Mes obligations au cours des 3 prochaines années :**
 - Je dois suivre une formation au PSC1 si je ne suis pas titulaire de cette qualification.
 - Je dois suivre une formation continue au minimum tous les trois ans : un des modules de la formation initiale ou une autre formation thématique validée par la FFC

Je suis diplômé BF3

■ Avec mon diplôme j'obtiens l'équivalence automatique des diplômes :

- Animateur jeunes
- Entraîneur jeunes dans l'option identique à mon BF2
- Entraîneur club
- Entraîneur club expert dans la spécialité de mon choix

■ Mes obligations au cours des 3 prochaines années :

- Je dois suivre une formation au PSC1 si je ne suis pas titulaire de cette qualification.
- Je dois suivre une formation continue au minimum tous les trois ans : un des modules de la formation initiale ou une autre formation thématique validée par la FFC

